



Solution Particuliers

SARL au capital de 7500 € - RCS VERSAILLES 517 784 765

Siège social : 18 avenue Jean Jacques Rousseau à Houilles

Tél : 01 39 13 96 06 - E-mail : houilles@laforet.com

Ventes – Barème à compter du 1er Janvier 2017

Honoraires de transaction (*Hors cas particulier* - Voir ci-dessous*)

Prix de vente	Honoraires HT	Honoraires TTC
<i>Terrain et assimilé</i>	8,33 %	10 %
-100000 €	8,33 %	10 %
De 100.000 à 150.000€	8 %	9,6 %
De 150.000 à 200.000€	7 %	8,4 %
De 200.000 à 300.000€	6,5 %	7,8 %
De 300.000 à 600.000€	6 %	7,2 %
De 600.000 à 100.000€	5 %	6 %
1.000.000€ et plus	4,17 %	5 %

Ces honoraires sont à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon le mandat.

Cette information est mentionnée dans l'annonce et donnée avant toute présentation d'un bien.

*Cas particulier

→ Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

N° TVA intra-communautaire : <FR 90 517 784 765> – Titre professionnel: Agent immobilier–
Carte professionnelle n°<2176 délivrée par la préfecture de Versailles 1 rue Jean Houdon– Activité:

Transaction - Garantie financière Transaction SOCAF pour 30000 € :

NE DOIT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX
REPRESENTATIFS DE SA REMUNERATION -

Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.



Solution Particuliers
SARL au capital de 7500 € - RCS VERSAILLES 517 784 765
Siège social : 18 avenue Jean Jacques Rousseau à Houilles
Tél : 01 39 13 96 06 - E-mail : houilles@laforet.com

Locations – Barème à compter du 1er Janvier 2017

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 06/07/1989 :

- **Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail** : 10 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du locataire et 10 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du bailleur
- **Etat des lieux d'entrée** : 3 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du locataire et 3 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du bailleur

N° TVA intra-communautaire : <FR 90 517 784 765> – Titre professionnel: Agent immobilier– Carte professionnelle n°<2176 délivrée par la préfecture de Versailles 1 rue Jean Houdon– Activité: Transaction - Garantie financière Transaction SOCAF pour 30000 € :
NE DOIT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRESENTATIFS DE SA REMUNERATION -
Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.